



Annexe 5 Dossier Unique d'inscription Accueil de Loisirs Vacances Été 2023



Pour inscrire votre enfant dans un accueil de loisirs cet été, **il est obligatoire au préalable de remplir le dossier unique « Ville de Chartres 2023 / 2024 »** que vous devrez retourner **avec cette fiche d'inscription accompagnée du règlement** (espèces, chèque à l'ordre des PEP28, chèques vacances ou CESU) au **Pôle Administratif, Place des Halles à Chartres**.

Votre nouveau quotient familial est à calculer et sera pris en compte à partir de ces vacances d'été. Merci de fournir votre dernier avis d'imposition et attestation de paiement CAF et/ou MSA.

Date limite des inscriptions 15 jours avant le premier jour de venue de l'enfant et dans la limite des places disponibles.

Titulaire de l'autorité parentale ①	Nom	Prénom
	Adresse	Ville
	Tel	Mail
Titulaire de l'autorité parentale ② et/ou conjoint	Nom	Prénom
	Adresse	Ville
	Tel	Mail
Enfant	Nom	Prénom
	Date de naissance : / /	

Merci de cocher la formule retenue selon la structure souhaitée

Juillet 2023	ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS					ACCUEIL DE LOISIRS ELEMENTAIRES			Garderie ALSH Maternelle Elémentaire 18h/18h30
	LES CYTISES	JULES FERRY	KERGOMARD			RIGEARD			
	JOURNEE	JOURNEE	JOURNEE	MATIN (sans repas)	APRES MIDI (sans repas)	JOURNEE	MATIN (sans repas)	APRES MIDI (sans repas)	
Du 10 au 13 juillet (4 jours)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 17 au 21 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 24 au 28 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 31 juillet au 04 août	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Information repas	Double choix offert aux enfants tous les jours						<input type="checkbox"/> PAI alimentaire (précisez :)		

Merci de cocher la formule retenue selon la structure souhaitée

Août 2023	ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS				ACCUEIL DE LOISIRS ELEMENTAIRES			Garderie ALSH Maternelle Elémentaire 18h/18h30	
	LES CYTISES	KERGOMARD			RIGEARD				
	JOURNEE	JOURNEE	MATIN (sans repas)	APRES MIDI (sans repas)	JOURNEE	MATIN (sans repas)	APRES MIDI (sans repas)		
Du 7 au 11 août	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Du 14 au 18 août (4 jours)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Du 21 au 25 août	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Du 28 au 1 septembre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Information repas	Double choix offert aux enfants tous les jours						<input type="checkbox"/> PAI alimentaire (précisez :)		

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement (consultable sur le site des P.E.P 28) et l'engagement à régler les prestations payantes auxquelles j'inscris mon/mes enfants(s), et selon le mode d'inscription que j'ai choisi.

A _____, le ____/____/____ **Signature du (des) titulaire(s) de l'autorité parentale**

INSCRIPTION CIRCUIT BUS ACCUEIL DE LOISIRS LE RIGEARD (service gratuit)

Merci de cocher vos choix - Nom et prénom de l'enfant :

Choix	Circuit N°1	Aller	Retour	Choix	Circuit N°2	Aller	Retour
<input type="checkbox"/>	Ecole Jules Ferry élémentaire	8h10	17H50	<input type="checkbox"/>	La petite Venise (Arrêt de bus Marais)	8h05	18h00
<input type="checkbox"/>	En face du Théâtre le matin/ Devant le Théâtre le soir	8h20	18H00	<input type="checkbox"/>	Maison des syndicats (Rue des pierres couverte)	8h15	17h50
<input type="checkbox"/>	Arrêt rue Charles Brune le matin, Ecole Paul Fort le soir	8h25	17h40	<input type="checkbox"/>	Ecole Henri Farman	8h20	17h45
<input type="checkbox"/>	MPT des Bas-Menus	8h35	17h30	<input type="checkbox"/>	Collège Mathurin Régnier (Parking)	8h25	17h15
<input type="checkbox"/>	Ecole Rechèvres	8h40	17h25	<input type="checkbox"/>	Avenue Jean Perrin (Terrain de tennis)	8h35	17h30
<input type="checkbox"/>	Place Drouaise (Parking ibis)	8h45	Circuit N°2	<input type="checkbox"/>	Rue de Sours (Arrêt Filibus)	8h45	17h05
<input type="checkbox"/>	Ecole Henri Matisse	8h50	17h10	<input type="checkbox"/>	Place Drouaise (Parking Ibis)	Circuit N°1	16h55
<input type="checkbox"/>	RIGEARD	8h55	17h00	<input type="checkbox"/>	RIGEARD	8h55	16h50

Tarifs Vacances d'été		Semaine 5 jours		Du 10 au 13 juillet Du 14 au 18 août (4 jours)		Garderie 18h 18h30 Tarif maximum
		Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif minimum	Tarif minimum	
Enfants chartrains	Journée avec repas	41.61 €	71.11 €	33.29 €	56.89 €	Forfait 5 j 3.12 €
	Demi-journée sans repas	17.78 €	23.35 €	14.22 €	18.68 €	
Enfants non chartrains	Journée avec repas	Tarif unique : 119.46 €		Tarif unique : 95.57 €		Forfait 4 j 2.49 €
	Demi-journée sans repas	Tarif unique : 42.24 €		Tarif unique : 33.79 €		



Si le montant calculé se situe en dessous du tarif minimum, il vous faut donc appliquer le tarif minimum du tableau « Tarifs Vacances d'été »
Si le montant calculé se situe au-dessus du tarif maximum, il vous faut donc appliquer le tarif maximum du tableau « Tarifs Vacances d'été »

CALCUL DE MON TARIF

= Quotient Familial X Taux d'effort X Nombre de semaine

	Inscription	Quotient Familial*	Taux d'effort	Nombre de semaine	Déduction des 10% (Famille de 3 enfants)	Garderie 18h 18h30	Total
Exemple	En journée	800	X 7.50 %	1	0	3.12 €	63.12 €
Semaine 5 jours	Journée		X 7.50 %				€
	Demi-journée		X 2.50 %				€
Semaine 4 jours (du 10 au 13 juillet et du 14 au 18 août)	Journée		X 6.00 %				€
	Demi-journée		X 2.00 %				€
MONTANT TOTAL							€

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL :

Revenus annuels (traitements et salaires des personnes du foyer avant toutes déductions)

+ Autres revenus imposables + Pensions reçues

- Pensions versées - Frais de garde (pour enfant(s) de moins de 7 ans)

+ Prestations familiales des 12 derniers mois

Le résultat est divisé par 12 et par le nombre de personnes vivant au foyer.

Je soussigné(e), _____ titulaire de l'autorité parentale de(s) enfant(s) ci-dessus désigné(s) :

- Atteste sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées sur le document
- Atteste avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement, consultable(s) sur le site internet des P.E.P 28
- M'engage à signaler tout changement de situation
- M'engage à avoir pris connaissance de l'ensemble des données de la présente fiche d'inscription et du dossier unique 2023/2024
- M'engage à régler les prestations payantes auxquelles j'inscris mon / mes enfant(s)
- Autorise les encadrants des différentes activités à prendre le cas échéant, toutes les mesures d'urgence rendues nécessaires par l'état de mon ou mes enfants
- Ai connaissance que les données d'identité de la famille seront utilisées par la Ville de Chartres et les P.E.P 28 du fait du partage de l'outil informatique.

À _____, le ____/____/____ **Signature du (des) titulaire (s) de l'autorité parentale**